



# SERVICE DE GARDE LES MONARQUES

## École des Trois-Portages

120 rue Broad  
Gatineau, QC. J9H 6W3

CALENDRIER DE PAIEMENTS			
Août à déc 2017			
PÉRIODES	DATE DES DÉPÔTS	Tarif aux deux semaines (par enfant) <u>(journées pédagogiques non incluses dans le tarif)</u>	JOURNÉE PÉDAGOGIQUE <u>additionner le montant au tarif si votre enfant est présent(e)</u>
28 août au 8 septembre	7 septembre	48.90  (les élèves du préscolaire déduire 3 journées à 8,15\$ = 24.45\$)	<u>28 août</u> Journée accueil = 17.15\$ <u>29 août</u> Go-Karts = 26.00\$ <u>30 août</u> Mont-Cascades = 32.00\$
11 au 22 septembre	21 septembre	73.35	<u>15 sept</u> Omnikim = 19.15\$
25 sept au 6 octobre	5 octobre	73.35	<u>6 oct</u> Ferme Saunders = 32.00\$
9 au 20 octobre	19 octobre	73.35	
23 oct au 3 novembre	2 novembre	<b>73.35</b>	<u>3 nov</u> Patinage ( Mat, 1ere , 2 <sup>e</sup> ) = 23.30\$ Quille (3 <sup>e</sup> ,4 <sup>e</sup> ,5 <sup>e</sup> ,6) = 23.30\$
6 au 17 novembre	16 novembre	73.35	<u>3 nov</u> Quille ( Mat, 1ere , 2 <sup>e</sup> ) = 23.30\$ Patinage (3 <sup>e</sup> ,4 <sup>e</sup> ,5 <sup>e</sup> ,6) = 23.30\$
20 nov au 1 <sup>er</sup> décembre	30 novembre	73.35	<u>1<sup>er</sup> déc</u> Camping M.Paquette (à l'école) = 30\$
4 au 22 décembre	14 décembre	122.25	
		611.25\$	202.90\$

**Additionner le montant des journées régulières 611.25 \$ + 202.90\$ pédagogique  
(si votre enfant est présent à toutes les journées pédagogiques) = 814.15\$.**

# Modalités de paiements

**\*Paiement par internet est également disponible. Nous privilégions le mode de paiement par Internet qui est rapide, pratique et sécuritaire.**

**\*Notez que vous pouvez envoyer votre série de chèques dès le 14 septembre 2017.**

**\*Vous pouvez payer 814.15 \$ en 1 seul versement en date du 21 septembre 2017.**

**\*Vous pouvez remettre deux chèques au montant 407.00 \$ et de 407.15\$.  
-1<sup>er</sup> chèque daté du 21 septembre 2017 et le 2ieme chèque daté 2 novembre 2017.**

**\*Ou une série de chèques selon le calendrier de paiements.**

**\*Vous remarquerez que les journées pédagogiques et les frais de sorties ne sont pas incluses. Les frais seront de 16.15\$ ainsi que les frais additionnels si votre enfant est inscrit à la journée pédagogique. Le coupon-réponse prouvera l'inscription et la facturation de votre état de compte.**

## Rappel (voir guide de fonctionnement 17-18 )

3.4 Le service de garde ne peut assumer aucun retard de paiement. Le retard dans le paiement des frais de garde est sanctionné de la façon suivante:

- a) Un premier avis est émis après deux semaines de retard.
- b) Un deuxième et dernier avis est émis après la troisième semaine de retard et peut entraîner l'expulsion de l'enfant jusqu'à ce que le paiement se fasse en totalité.

3.6 L'heure de fermeture du service de garde est 18h00 en tout temps. Pour des raisons de sécurité, le service de garde assume deux salaires en cas de retard. Une pénalité monétaire sera exigée pour les retardataires quelle que soit la raison. Pour chaque retard, le parent devra signer l'avis de retard et une amende lui sera facturée selon l'exemple les tarifs suivants :

- de 1 à 15 minutes > 15.00 \$
- de 16 à 30 minutes > 30.00 \$
- de 31 à 45 minutes > 45.00 \$

3.7 La personne qui vient chercher l'enfant doit signer une fiche de retard en quittant le service de garde; le montant est porté au compte du parent et doit être acquitté au plus tard dix (10) jours suivant l'avis remis par la responsable.



**Tanya Dupuis  
Technicienne en service de garde  
École des Trois-Portages  
819-682-2742 p2**